

Fiche 6 : Encoder pour mieux décoder

Eléments de la recherche :

p23 - Liliane Sprenger-Charolles soutient l'idée d'une relation entre la capacité de segmenter les mots en phonèmes et la maîtrise du décodage et inversement.

p40 - **Liliane Sprenger-Charolles**, *Les débuts de l'apprentissage de la lecture en français*. « *Alors qu'il faut passer du graphème au phonème pour lire, pour écrire, il faut passer du phonème au graphème (...)* »

p62 - Les sciences cognitives permettent de comprendre que l'apprentissage du geste de l'écriture améliore l'apprentissage de la lecture et le simple tracé de lettres avec les doigts y contribue dès la maternelle. Le geste d'écriture va permettre à l'élève de s'orienter dans l'espace et de comprendre le sens de lecture, mais aussi favoriser le déchiffrage de la lecture manuscrite. Les caractères sont ainsi en partie reconnus en reconstituant le geste qui les a engendrés. Le geste répété va également permettre au cerveau de désapprendre la ressemblance des lettres miroirs (b, p, d, q).

Extraits du guide orange :

p7 – Savoir lire : Cette identification des mots se fait de deux manières :

par l'association de lettres ou groupes de lettres (graphèmes) à des sons de la langue (phonèmes) qui, combinés entre eux, forment des syllabes et des mots, reconnus à partir de leur forme orale : c'est ce qu'on nomme couramment le déchiffrage ou le décodage et qu'on appellera la voie grapho-phonologique, puisqu'il s'agit d'apprendre à faire correspondre des graphèmes et des phonèmes. Si la forme sonore de ce mot est déjà connue du lecteur, elle renvoie à son sens, présent dans la mémoire lexicale. Si le mot est inconnu, le lecteur peut le prononcer et devra en rechercher et en apprendre le sens ;

p8 - Savoir lire suppose également que l'identification des mots par le décodage soit suffisamment automatisée pour permettre d'accéder à la compréhension : c'est ce qu'on appelle la fluidité ou la fluence de lecture.

p10 – Savoir écrire exige d'abord, de manière symétrique avec l'apprentissage de la lecture, de connaître les correspondances phonèmes-graphèmes pour produire sous leur forme écrite les mots connus d'abord oralement : on peut parler d'« encodage » pour l'écriture comme on a appelé « décodage » l'opération inverse qui consiste à aller des signes écrits vers les sons ou phonèmes pour retrouver les formes orales des mots. L'encodage suppose d'identifier les phonèmes qui constituent les mots puis de sélectionner les lettres ou graphèmes qui les transcrivent. Cette opération est plus difficile en français que dans d'autres langues où les mots s'écrivent comme ils se prononcent puisque un même son (par exemple /o/) peut s'écrire de plusieurs façons différentes (*o*, *au* ou *eau*) et qu'il existe de nombreuses lettres qui ne s'entendent pas (les doubles consonnes, les consonnes finales, et de manière générale, les marques grammaticales).

p11 – La production manuscrite des lettres permet, en effet, une meilleure mémorisation des mots écrits et aussi une meilleure reconnaissance en lecture, la mémoire sensorimotrice venant assister la mémoire visuelle.

p22 - « L'importance de la syllabe dans l'identification des mots écrits est amplement démontrée. (...) »

p26 – Clés universelles :

Partir du graphème pour, sans détour par le dessin, apprendre à lire les syllabes qui le combinent, donne à la syllabe sa valeur de *clé universelle* pour la lecture de tous les mots.

p40 - Entre la lecture et l'écriture, il y a un lien très étroit.

Grâce à l'écriture, les élèves entrent dans une expérience de la langue qui les conduit à renforcer la perception des mots qu'ils rencontrent en lecture. Écrire un mot qu'ils savent lire leur permet d'en fixer l'orthographe qui, à son tour, en conforte la lecture.

p62 - Il paraît souhaitable que les élèves écrivent lors de **deux séances quotidiennes** qui sont complétées par **une dictée**. La durée de ces séances oscille **entre 10 et 20 minutes selon la période de l'année**. (...) Il ne faut pas oublier le temps d'apprentissage pour cibler **la maîtrise des correspondances entre les lettres en écriture cursive de l'écriture manuscrite et celles en écriture imprimée des livres**.

Extraits du programme en vigueur (BO du 26/07/18) :

L'identification des mots écrits est soutenue par un travail de mémorisation de formes orthographiques (...).

Ecrire est l'un des moyens d'apprendre à lire ...

Identifier des mots de manière de plus en plus aisée

En lien avec l'écriture : décodage associé à l'encodage, l'analyse de la langue et le vocabulaire

- établir les correspondances graphophonologiques ; combinatoire (produire des syllabes simples et complexes) ;
- mémoriser les composantes du code ;
- mémoriser des mots fréquents (notamment en situation scolaire) et irréguliers.

Activités :

- copie de mots et, surtout, encodage (transcription des sons en lettres) de mots construits avec les éléments du code appris ;
- activités régulières et fréquentes sur le code (très concentrées sur les périodes 1, 2 et 3 du CP) : exercices, « jeux » de correspondance des graphèmes/phonèmes, notamment avec des outils numériques, permettant de fixer des correspondances, d'accélérer les processus d'association de graphèmes en syllabes, de décomposition et recombinaison de mots ;
- lecture à voix haute de syllabes, puis de mots ;
- dictée de syllabes et écriture autonome avec correction immédiate de l'enseignant ;
- utilisation des manuels ou/et des outils élaborés par la classe, notamment comme aides pour écrire ;
- dictées quotidiennes diversifiées ;

Copier (en lien avec la lecture)

Etude de la langue / Passer de l'oral à l'écrit (en lien avec la lecture)

Connaître :

- les correspondances graphophonologiques ;
- la valeur sonore de certaines lettres (s - c - g) selon le contexte ;
- la composition de certains graphèmes selon la lettre qui suit (an/am, en/em, on/om, in/im).

<u>Repères annuels de progression de cycle 2</u>	<u>Attendus de fin d'année de CP</u>
<p>Lecture et compréhension de l'écrit / Identifier des mots de manière de plus en plus aisée (en lien avec l'écriture : décodage associé à l'encodage)</p> <p>Dans la continuité de l'école maternelle, les élèves réactivent à la rentrée leurs habiletés sur le découpage des mots en syllabes.</p> <p>Puis, les enfants qui ont encore des difficultés à isoler les phonèmes-consonnes dans les syllabes travaillent cette compétence en tout début d'année (la conscience phonologique ayant été développée en grande section de maternelle).</p> <p>La capacité à segmenter des syllabes simples (CV : consonne-voyelle, VC, CVC) en phonèmes et à fusionner des phonèmes pour trouver la syllabe correspondante facilitera fortement l'apprentissage du code alphabétique</p> <p>L'apprentissage systématique des correspondances graphèmes-phonèmes (CGP) s'effectue tout au long de l'année et débute dès la rentrée à un rythme soutenu de 2 correspondances par semaine à partir de graphèmes réguliers, fréquents et facilement prononçables pour atteindre 12 à 15 CGP en fin de période 1.</p>	<p>Lecture et compréhension de l'écrit</p> <p>Ce que sait faire l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Savoir discriminer de manière auditive et savoir analyser les constituants des mots (conscience phonologique).Il discrimine les différents phonèmes de la langue.Il réalise des manipulations simples sur les syllabes et sur les phonèmes (retrait, ajout, substitution, déplacements...).<input type="checkbox"/> Savoir discriminer de manière auditive et connaître le nom des lettres ainsi que le son qu'elles produisent.Il nomme et discrimine visuellement les lettres et les graphèmes qu'elles forment quel que soit le type d'écriture utilisé (écriture scripte, cursive, majuscules d'imprimerie).Il distingue le nom d'une lettre ou d'un groupe de lettres du phonème qui lui correspond.<input type="checkbox"/> Établir les correspondances graphophonologiques ; combinatoire (produire des syllabes simples et complexes).Il fusionne les graphèmes étudiés pour lire des syllabes et des mots.

En **période 1**, les élèves décodent des syllabes puis des mots simples. Ils accèdent à la compréhension du code de l'écrit grâce à des phrases puis des textes que les élèves sont capables de déchiffrer en fonction de la progression de l'étude des CGP. Cet apprentissage est progressivement automatisé, en lien avec des activités d'écriture.

Tout au long de l'année, l'identification des mots écrits est soutenue par un travail de mémorisation de formes orthographiques visant à automatiser le décodage.

Etude de la langue / Passer de l'oral à l'écrit

La compréhension des relations entre l'oral et l'écrit prend appui sur les acquis de la maternelle. Il est nécessaire de s'assurer de la maîtrise du principe alphabétique de la langue **dès le début du CP**. Les élèves doivent pouvoir se représenter les liens entre la langue orale et la langue écrite, avoir compris que l'écrit code l'oral.

Écriture

Tout au long de l'année, les élèves étudient le tracé de chaque lettre au fur et à mesure de l'étude des CGP (s'assurer que le tracé normé des lettres est le même qu'en maternelle).

Les élèves transcrivent un texte de l'écriture scripte vers l'écriture cursive dès le début de l'année avec l'aide d'outils (alphabets divers).

En lien avec le décodage, il encode avec exactitude des syllabes et des mots réguliers dont les graphèmes ont été étudiés.

□ Mémoriser les composantes du code.

Il connaît l'ensemble des correspondances graphèmes-phonèmes.

Il décode avec exactitude les mots nouveaux ainsi que ceux dont le décodage n'a pas encore été automatisé.

□ Mémoriser les mots fréquents (notamment en situation scolaire) et irréguliers.

Il reconnaît directement les mots fréquents dont les graphèmes ont été étudiés et les mots courants n'ayant pas de correspondance graphème/phonème régulières, les plus fréquents (par exemple, *femme, yeux, monsieur, fils, sept, compter, automne, football, clown, week-end, igloo...*).

Il identifie les mots ayant des parties communes (par exemple, « -age », « -eur », « -ette ») et prend appui sur la reconnaissance des familles de mots et des affixes pour identifier plus rapidement les mots.

Exemples de réussite :

o Il décompose une syllabe en phonèmes (par exemple pour → [p]-[u]-[R]).

o Il reconstruit la syllabe obtenue lorsque le professeur demande de remplacer le phonème [R] par le phonème [l].

o Il nomme et discrimine visuellement les lettres (exemple : b/d/q/p) et les graphèmes proches (exemple : /oi/, /oin/, /ou/, /on/). Remarque : quelques habiletés sur des graphèmes complexes composés de lettres identiques (oin/ion, ein/ien...) peuvent-être à consolider.

o Dans le graphème « au », il nomme les lettres a et u et indique qu'elles forment le son [o].

o Il lit et écrit sous la dictée des syllabes et des mots réguliers dont les graphèmes ont été étudiés.

o Il réalise la correspondance entre phonème et graphème en situation de lecture et d'écriture. Remarque : la connaissance de certains graphèmes complexes (gn, euil, oin) ou rares ou dont la correspondance phonologique varie selon le contexte (g) peut être encore à consolider.

o Il lit de nouveaux mots ou pseudo mots. Il lit des consignes, des phrases et de courts textes avec exactitude.

o Il lit des mots réguliers auxquels est ajouté le suffixe -ette : « voiturette, vachette, chemisette, gaufrette, jupette ».

o Il reconnaît *coiff-* dans « coiffer, coiffure, coiffeur, coiffeuse, coiffe, décoiffer, recoiffer » et identifie rapidement les mots par la voie lexicale/orthographique.

Lien avec le cycle 1 :

Le sens du tracé normé des lettres (harmonisation, continuité)

Découverte du principe alphabétique ; entraînement nécessaire avant de pratiquer l'écriture cursive (exercices graphiques)

Essais d'écriture de mots. Productions autonomes d'écrits

Lien avec la suite du cycle 2 :

Poursuite du travail sur la fluidité du geste graphique. Consolidation de la transcription des lettres en miroir (p/q, b/d)

Produire des textes ; écrits variés dans tous les enseignements (listes, légendes, réponses, ...) et longs